

Définition d'une stratégie locale d'adaptation de la gestion de l'eau aux changements climatiques sur les bassins du Sornin et du Jarnossin

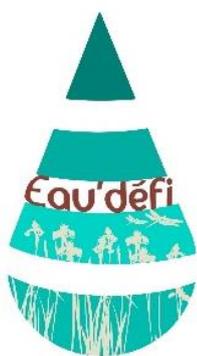
Syndicat mixte des rivières du Sornin et de ses affluents

symisoa



COMITE DE SUIVI DU MERCREDI 22 JANVIER 2025

RESTITUTION



Le comité de suivi s'est réuni à trois reprises en 2024, pour s'approprier et partager les éléments d'un diagnostic sur les enjeux de l'eau sur les bassins versant du Sornin et du Jarnossin.

Une réunion publique, le 4 décembre, a permis de présenter une synthèse de ses travaux.

Sur la base de ces réflexions, l'objectif du premier trimestre 2025 est de proposer les orientations d'une stratégie d'adaptation de la gestion de l'eau aux changements climatiques. Ces propositions seront soumises au Comité de pilotage qui se réunira au début du mois de mars. Deux réunions du Comité de suivi ont pour cela été programmées :

► **la première, ce mercredi 22 janvier, avait pour but de se projeter à l'horizon 2050 pour identifier ce vers quoi il est souhaitable de tendre dans un futur proche : ce sont les conclusions de cette réunion qui sont présentées ici ;**

► la seconde, le mardi 11 février, aura pour but de proposer les orientations, et donc la stratégie, qui permettront de dessiner une trajectoire pour s'inscrire dans cette "vision à l'horizon 2050".

La réunion du 22 janvier s'est déroulée en deux temps :

► Un premier temps a permis de rappeler très brièvement les principaux constats qui ont fait l'objet des rencontres du Comité de suivi l'an dernier. Le support de cette présentation, sous forme d'un "*petit résumé des épisodes précédents*"¹, est annexé à cette restitution. Il intègre une première synthèse du diagnostic provisoire établi à l'échelle des bassins versants du Sornin et du Jarnossin.

► Un second temps, le plus important, a permis aux participants de répondre à trois questions :

- A quoi tenons-nous, qu'est-ce qui nous paraît important de conserver/préserver...?
- Qu'est-ce qui nous paraît pouvoir/devoir être mis en cause ? qu'acceptons-nous de perdre, de voir disparaître ?
- Qu'est-ce qui nous semble souhaitable de changer, de faire évoluer ?

Ce questionnement s'est organisé autour :

- des activités et espaces agricoles,
- des milieux naturels : cours d'eau et milieux associés, forêts...,
- des espaces urbanisés et des activités domestiques.

Les réponses à ces trois questions permettent de mettre en perspective un avenir souhaitable, auquel la stratégie d'adaptation de la gestion de l'eau aux changements climatiques aura vocation à contribuer.

C'est sous cette forme qu'elles sont présentées ici.

¹ Ce "petit résumé..." reprend en partie la présentation qui a été faite de façon plus complète lors de la réunion publique du 4 décembre, et que l'on peut retrouver sur le site du SYMISOA : <https://symisoa.fr/fr/rb/2078078/eaudefi>

■ Activités et espaces agricoles

- ▶ Le nombre d'exploitations agricoles s'est maintenu, après la baisse importante qu'il a connue au début du siècle. Les exploitations ont cessé de s'agrandir - ce qui a également contribué à favoriser leur reprise.
- ▶ Les surfaces agricoles utilisées se sont maintenues, les activités d'élevage aussi, même si elles ne sont plus exactement les mêmes qu'il y a 20 ou 30 ans. En particulier, l'élevage bovin charolais n'est plus aussi prédominant qu'il l'était. D'autres types d'élevages - ovins, caprins... - se sont développés. Cette diversification rend les activités agricoles moins vulnérables aux aléas.
- ▶ Les modes de gestion des prairies ont favorisé l'évolution de leur composition herbagère, avec des espèces plus adaptées aux épisodes de chaleur et de sécheresse.
- ▶ Les exploitations sont autonomes dans la production de compléments à l'herbe pour l'alimentation du bétail, avec des cultures de mélange de graminées et de légumineuses (méteil...) excluant les céréales gourmandes en eau (maïs).
- ▶ L'irrigation, qui n'a jamais été importante, reste marginale, même si des cultures maraîchères se sont développées.
- ▶ Les haies sont plus hautes, plus étoffées, avec des essences plus diversifiées qu'il y a 20 ou 30 ans. Elles sont gérées de façon dynamique, afin de favoriser le renouvellement des arbres. Leur linéaire n'a pas augmenté de façon très importante. En revanche, on trouve davantage de bosquets au milieu des parcelles.
- ▶ Le drainage des sols a été abandonné, à quelques rares exceptions près justifiées par des situations particulières ; les "fossés" maintenus sont entretenus de façon à ne pas accélérer les écoulements d'eau.
- ▶ Les zones humides, bien identifiées, sont gérées de façon à conserver un équilibre entre leur maintien et leur valorisation pour l'élevage, à travers notamment une charge de pâturage compatible avec cet équilibre. Certaines, qui étaient très dégradées, ont fait l'objet d'une restauration.
- ▶ Les réseaux d'alimentation en eau potable ne sont plus utilisés pour abreuver le bétail. Les nombreuses mares du territoire sont gérées de façon à permettre à la biodiversité de s'y développer et aux animaux de s'y abreuver, sans en dégrader les berges. La récupération des eaux de pluie s'est généralisée sur toutes les toitures des grands bâtiments agricoles et des réserves souterraines de petites dimensions garantissent la possibilité d'avoir de l'eau toute l'année pour les animaux.

■ Cours d'eau

- ▶ Les cours d'eau ont des parcours sinueux favorisant les écoulements lents et leurs fonctionnalités, y compris en zones urbaines.
- ▶ Le parcellaire agricole s'est progressivement adapté à cette "géographie". La plupart des cours d'eau sont bordés de ripisylves, qui sont protégées pour assurer leur pérennité. Les propriétaires et exploitants, en bords de cours d'eau, sont associés à leur gestion, mais aussi les usagers, pêcheurs notamment, qui acceptent de ne pas pouvoir y accéder sur toute leur longueur. Des accès aménagés évitent que les animaux dégradent les berges.
- ▶ Les cours d'eau sont tous en bon état en amont des bassins versants.
- ▶ Les rejets des stations d'épuration et des assainissements non collectifs n'altèrent pas la qualité des cours d'eau ; ils contribuent aux soutiens d'étiage sans engendrer de pollution supplémentaire.
- ▶ La continuité écologique - circulation des poissons, des sédiments - est assurée sur la plupart des cours d'eau.
- ▶ Les seuils en travers des cours d'eau ont été aménagés ou supprimés. Ces décisions ont été prises en s'appuyant sur l'évaluation du rôle et de l'intérêt de chacun de ces ouvrages, dans le cadre d'une stratégie partagée avec l'ensemble des propriétaires et usagers.

■ Plans d'eau

- ▶ Les plans d'eau sont davantage valorisés que par le passé, afin notamment de satisfaire des usages multiples et d'intérêt général. Les principaux ont fait l'objet d'aménagements pour en améliorer la "naturalité". Certains, dont l'utilité n'était pas avérée ou qui impactaient le bon fonctionnement du cycle de l'eau, ont été supprimés. Il n'en a pas été créé de nouveaux.

■ Forêts

- ▶ Les propriétaires de forêts les gèrent de façon concertée, pour en faciliter la desserte et l'exploitation raisonnée, ainsi que la défense contre les incendies.
- ▶ La gestion en futaie jardinée, irrégulière, s'est largement développée. Les boisements mono-spécifiques évoluent vers des peuplements mixtes associant feuillus et résineux, avec des essences adaptées aux effets des changements climatiques.
- ▶ Les "coupes rases" ont été abandonnées. Les travaux forestiers sont conduits en veillant à limiter leurs impacts sur les sols.
- ▶ Les stockages d'eau ont été répertoriés par les services de défense incendie (SDIS), afin de pouvoir intervenir rapidement au plus près des foyers d'incendie, devenus plus fréquents, en évitant de recourir aux réseaux d'eau potable. Certains points d'eau sont aménagés pour faciliter l'accès des pompiers.

■ Urbanisation et usages domestiques de l'eau

- ▶ L'artificialisation des sols a été limitée, et s'est faite en utilisant des techniques favorisant l'infiltration des précipitations. Des actions de renaturation de zones tampons naturelles et de désimperméabilisation des sols ont été conduites. Ces mesures ont permis de contenir les risques d'inondation, qui se sont accentués avec des pluies de plus en plus torrentielles en hiver et au printemps.
- ▶ La végétalisation des espaces urbanisés évite aux habitants de trop souffrir des périodes de canicule, désormais récurrentes en été, et favorise en même temps les infiltrations.
- ▶ Des particuliers, industriels et agriculteurs s'équipent de stockages souterrains des eaux de pluie, pour récupérer des précipitations devenues plus abondantes en hiver et au printemps, rares en été et en automne. A l'intérieur des bâtiments, des réseaux différenciés distribuent l'eau de pluie pour le remplissage des chasses d'eau, l'alimentation des machines à laver, le remplissage des piscines, ...
- ▶ Certains habitants utilisent des toilettes sèches, une filière de valorisation de ces déchets organiques s'est structurée localement.
- ▶ Les réseaux d'alimentation en eau potable conservent un haut rendement.

■ Gouvernance

- ▶ Les ressources en eau restent un bien public, commun à l'ensemble des habitants. Tous les acteurs du territoire ont pris l'habitude de communiquer entre eux pour en assurer une bonne gestion et leur partage entre les différents usages. Elles font l'objet d'une gouvernance partagée : un groupe d'élus, citoyens, agriculteurs, associations, industriels et institutionnels se réunit régulièrement pour adapter la politique conduite et les mesures mises en œuvre.
- ▶ Les mesures prises en période d'étiage et de sécheresse sont respectées. Elles sont bien comprises par l'ensemble des usagers, conscients de la fragilité des ressources comme du rôle et de l'importance des cours d'eau (et d'y maintenir un débit suffisant tout au long de l'année), des milieux aquatiques et des zones humides. Les habitants sont ainsi devenus très attentifs aux comportements qui permettent de réaliser des économies d'eau tout au long de l'année.
- ▶ Une tarification progressive fait de l'eau potable un bien accessible à tous les ménages pour leurs besoins essentiels. Elle limite, sans pour autant les interdire, les usages non essentiels (remplissage des piscines, arrosage des jardins d'agrément, ...).

Les participants

Mélissa AKLI-CARDIN	SDIS 42
Maurice AURAY	Vice-président FDPPMA42
Brigitte BAJARD	Saint Denis de Cabanne
Henri BEAUPERTUIT	CRPF
Jean Rémi COLLOT	Agriculteur à Boyer
Céline DECHAVANNE	Directrice du SYMISOA
Fabrice DEJOUX	Maire de Saint Igny de Roche
Jérôme DERIGON	Technicien de rivière SYMISOA
Guillaume DESCAVE	Adjoint au maire, Saint Nizier sous Charlieu
Vincente DREVET	CD 42
Pierre GARMIER	Chassigny-sur-Dun
Jean-Yves LACORNE	AAPMA
Michel LAMARQUE	Président du SYMISOA
Franck LEREVEREND	Belleruche
Henri MAMMESIER	AAPMA
Hélène MASSARDIER GRUNERT	ARPN
Jean-Claude NIVOLLET	SAUR
Luc PASQUIER	SETFORGE
Etienne PERRADIN	Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire
Céline RAMPON	Responsable HSE THIVENT
Jérôme SOUPE	VEOLIA
Eric THORAL	Agriculteur
René VALORGE	Maire de Saint Denis de Cabanne
Thierry VERCHERE	Agriculteur à Saint Edmond
Pascal VERCHERE	Agriculteur à Saint Igny de Roche
Bernard VOLLOT	Saint Denis de Cabanne

Excusés

Pierre AUVOLAT	Maire de Saint Bonnet de Cray
Cyrille AUZEAU	SETFORGE
Bernard CHIGNIER	Maire de Belleruche
Mathias DEVAUX	Jarnosse
David FAVRICHON	Conseil Départemental de Saône et Loire
Eric LAVENIR	AAPMA
Yves MOULIN	Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire
Marie-Pierre NAJMAN	Citoyen, Chauffailles
François PARET	Charlieu Belmont Communauté
Anais PERRAS	Belleruche
Etienne PERRET	Agriculteur
Sylvie PIOLET	Maraîchère
Antoine Saint Pierre	Tissages de Charlieu
Claire SEVE	DDT de Saône et Loire
Louise SOUCILLE	Charlieu Belmont Communauté
Jérôme VIODRIN	Maire de Mars

Annexe

⇒ Le support présenté en réunion, sous forme d'un "*petit résumé des épisodes précédents*" : cf. pages suivantes.

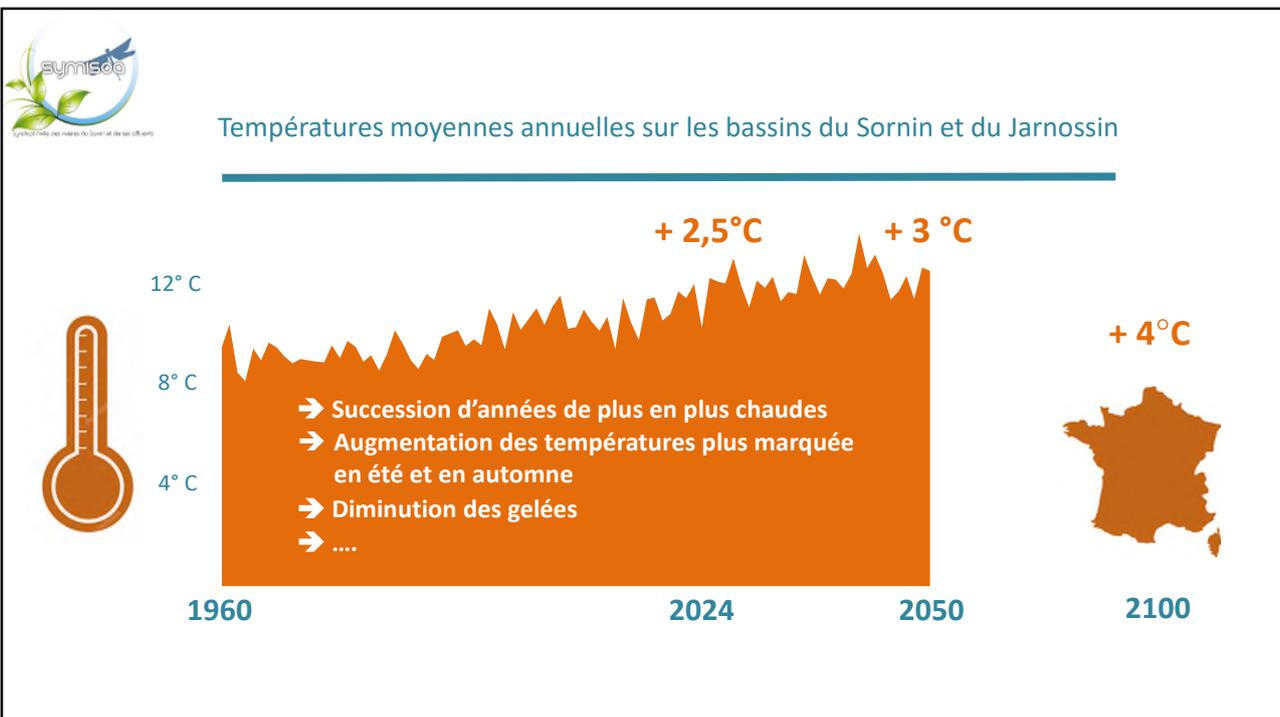


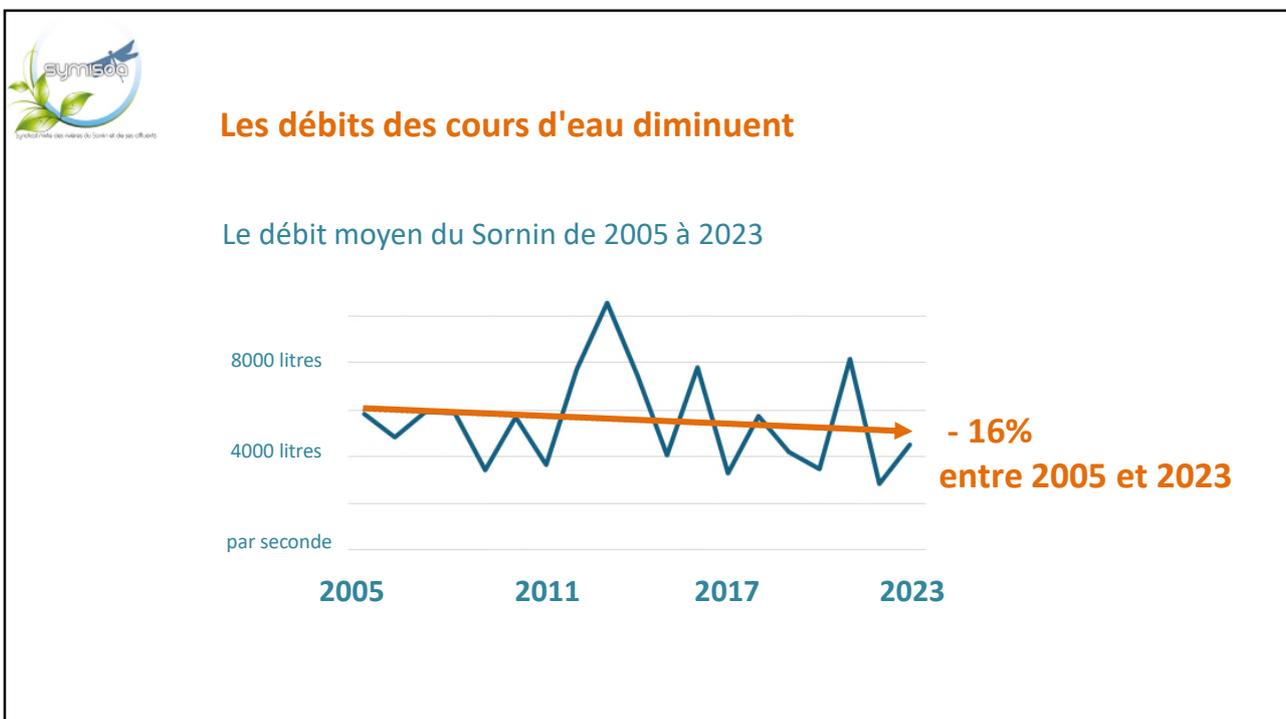
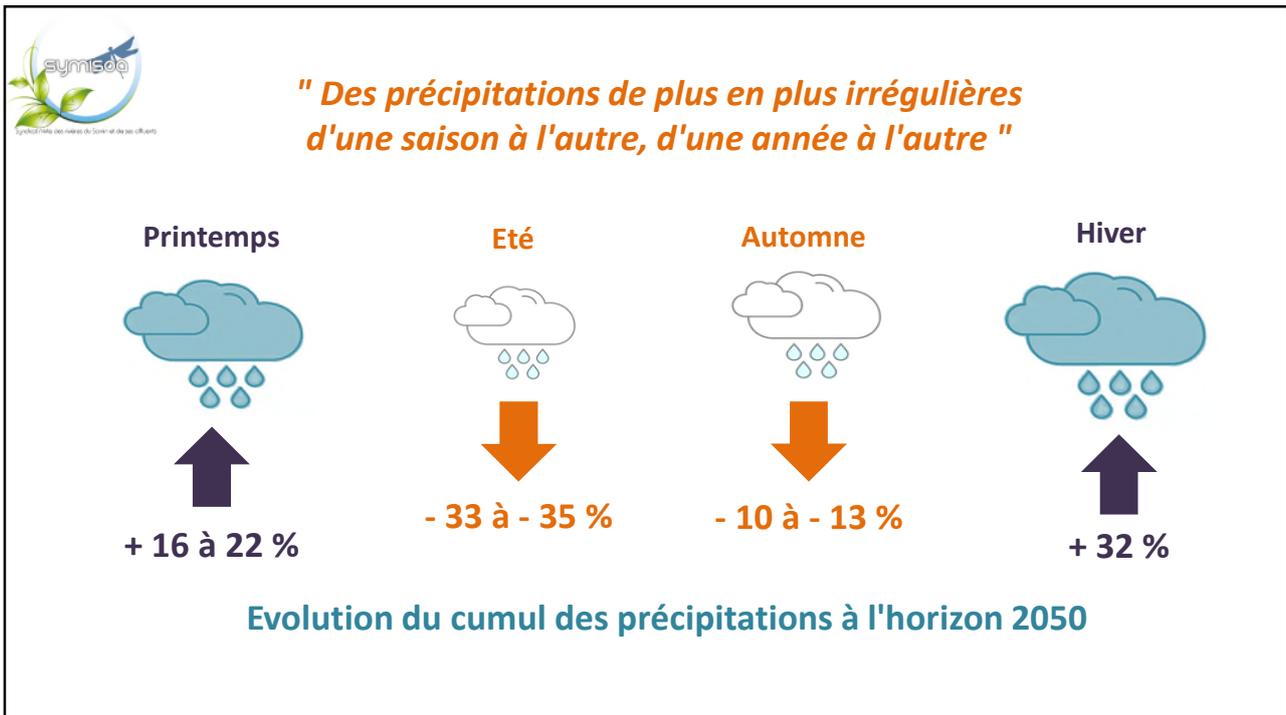
**Dialogue territorial
pour la définition d'une stratégie locale d'adaptation
de la gestion de l'eau aux changements climatiques**

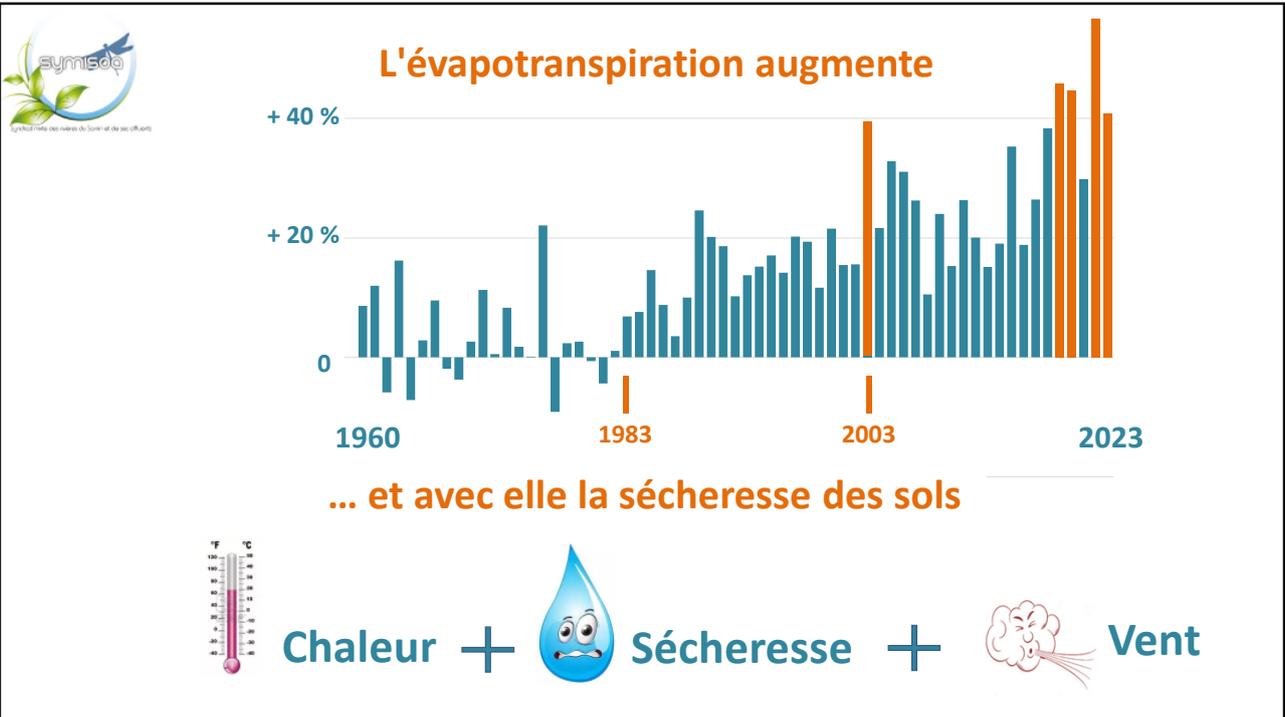
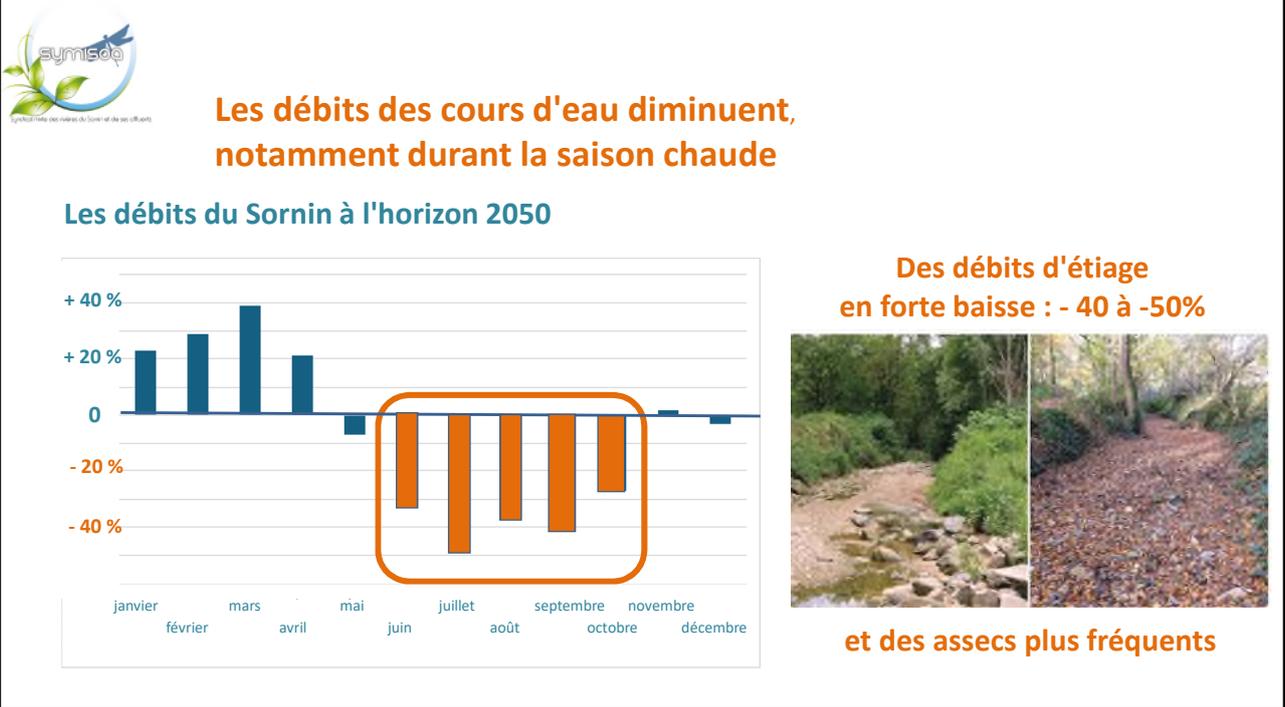


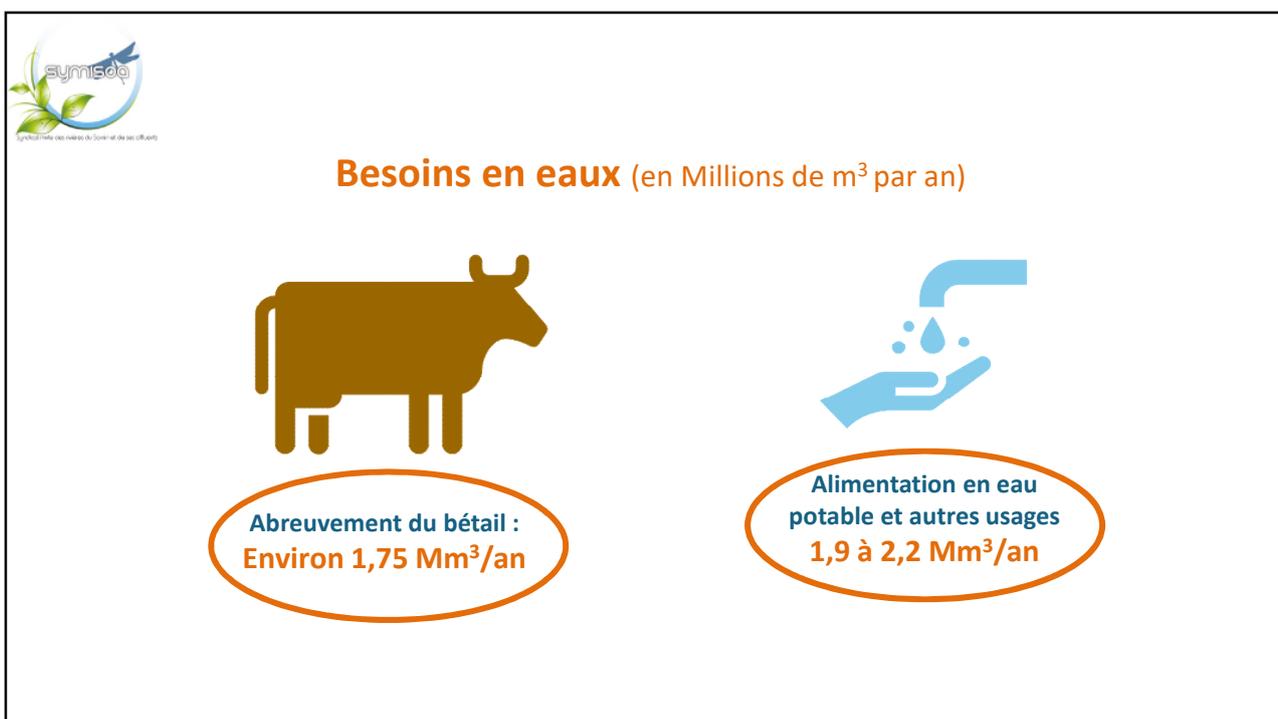
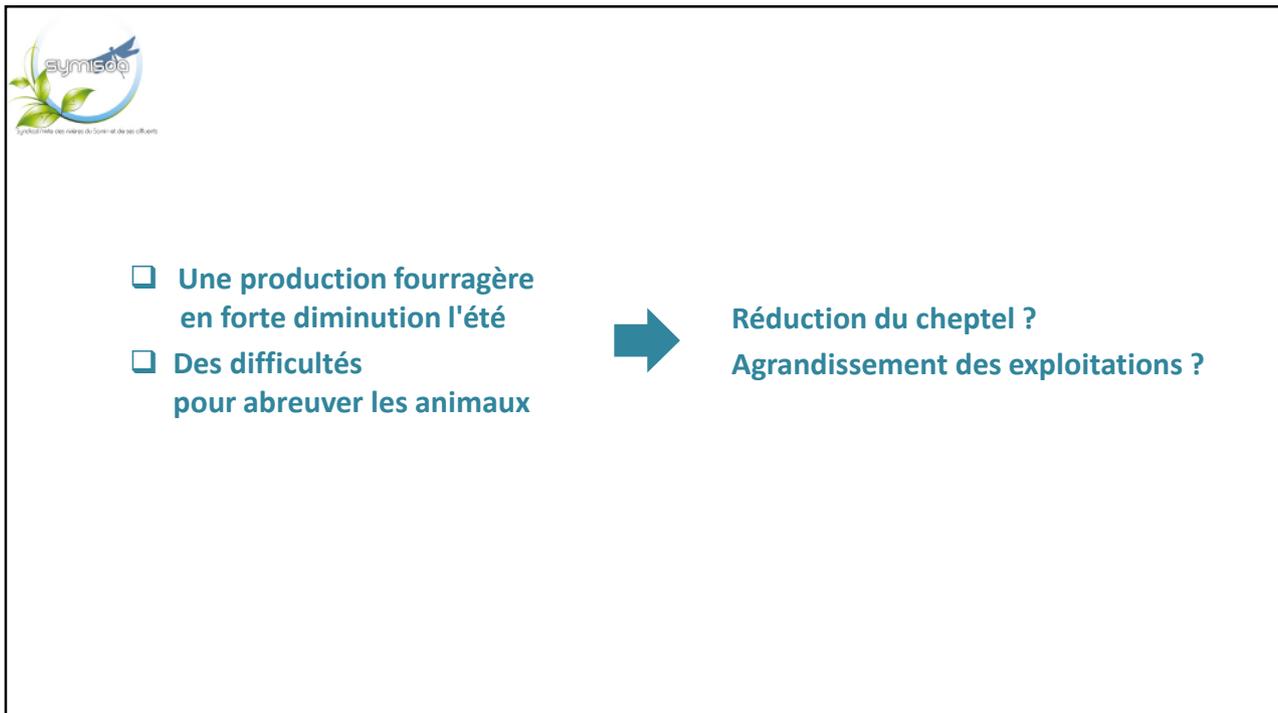
Comité de suivi - mercredi 22 janvier 2025

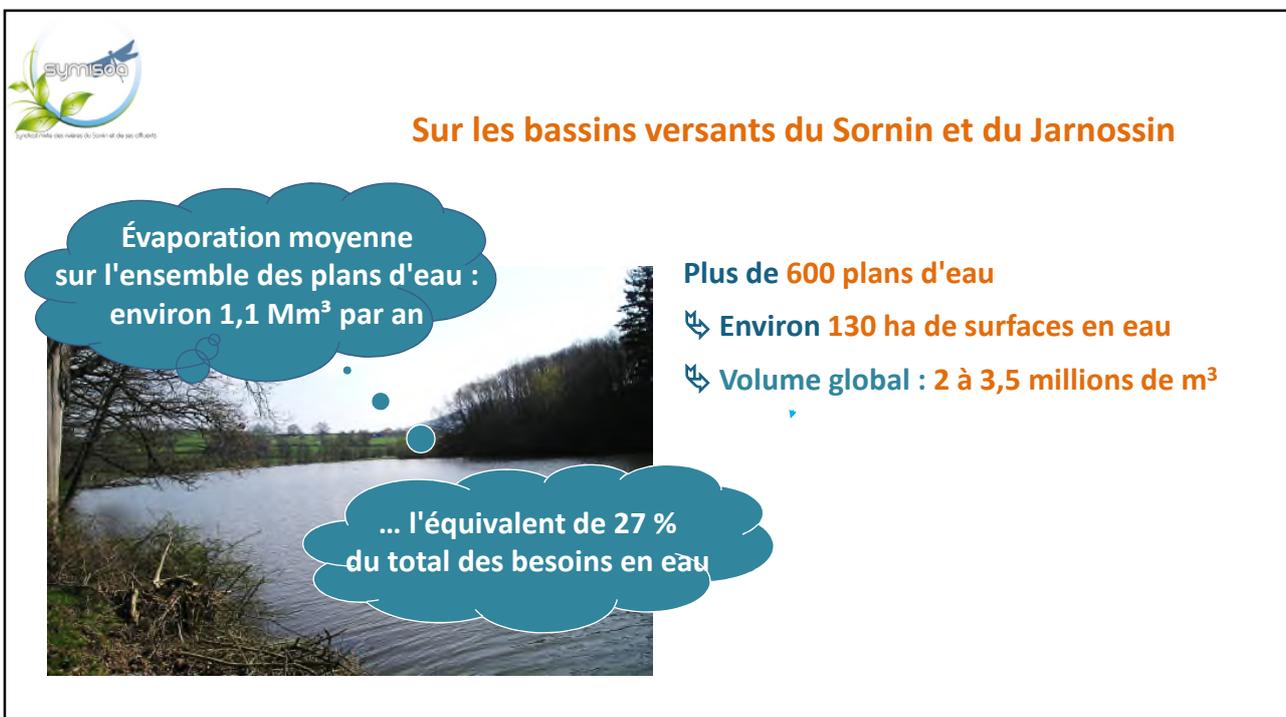
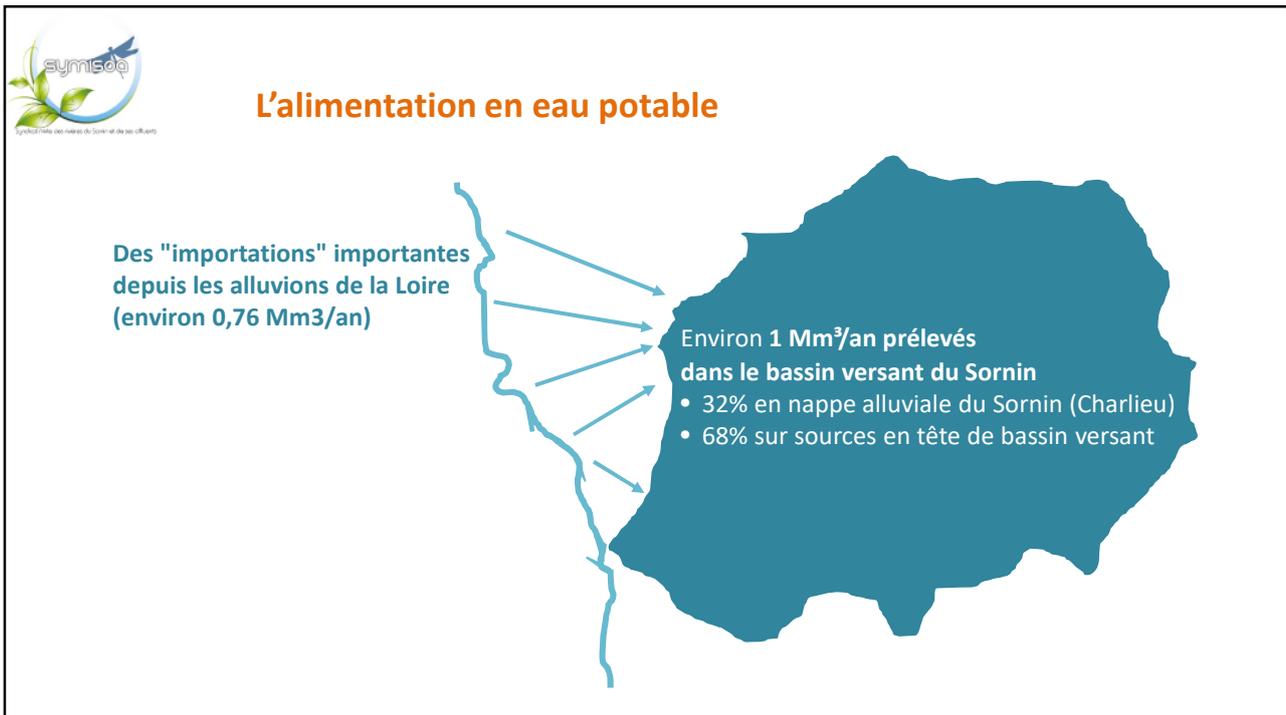
Petit résumé des épisodes précédents...













Un impact des usages dépendant de la gestion des plans d'eau

Les cartes qui suivent présentent une première synthèse de l'impact des usages de l'eau, prélèvements et rejets, sur les débits des cours d'eau, dans deux situations différentes :

- la première correspond à une situation considérée actuellement comme "moyenne",
- la seconde à une situation plus "sèche", susceptible de se produire actuellement une année sur cinq, mais qui pourrait devenir la situation habituelle à l'horizon 2050.

Pour chacune de ces deux situations, deux cas de figure sont présentés :

- Cas 1 : la totalité des volumes évaporés au niveau des plans d'eau, et donc des débits associés, est soustraite du débit des cours d'eau.
- Cas 2 : les plans d'eau sur un cours d'eau ou alimentés à partir d'un cours d'eau sont gérés de façon à respecter le débit réservé réglementaire.

Ces deux cartes présentent donc une situation "très défavorable" pour les cours d'eau dans le premier cas (1), une situation moins défavorable dans le second (2).

La réalité se situe vraisemblablement entre les deux, sans qu'il ne soit possible à ce stade de la caractériser plus précisément. Mais ces cartes, qui comparent deux situations hydrologiques différentes, montrent l'impact des modalités de gestion des plans d'eau sur les cours d'eau, notamment sur les bassins versants où ces plans d'eau sont très nombreux et/ou importants (ex. : la Genette).

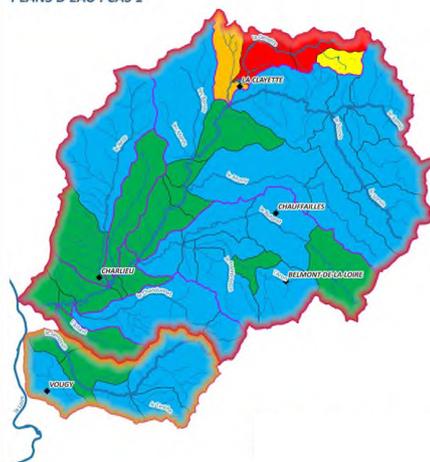


Un impact des usages dépendant de la gestion des plans d'eau

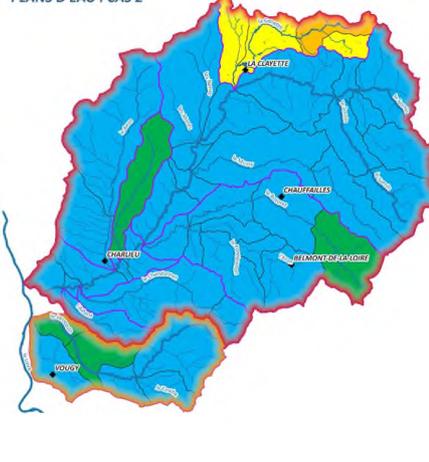


IMPACT HYDROLOGIQUE - MOIS SEC ANNÉE MOYENNE

PLANS D'EAU : CAS 1

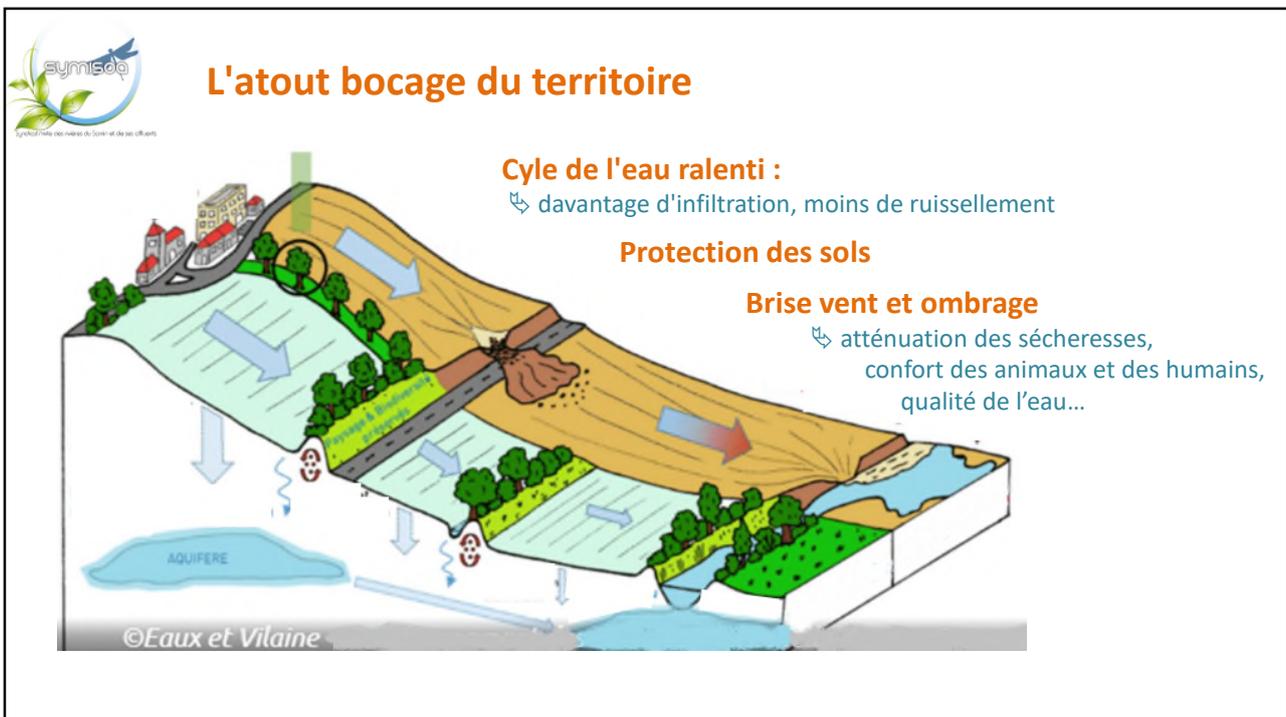
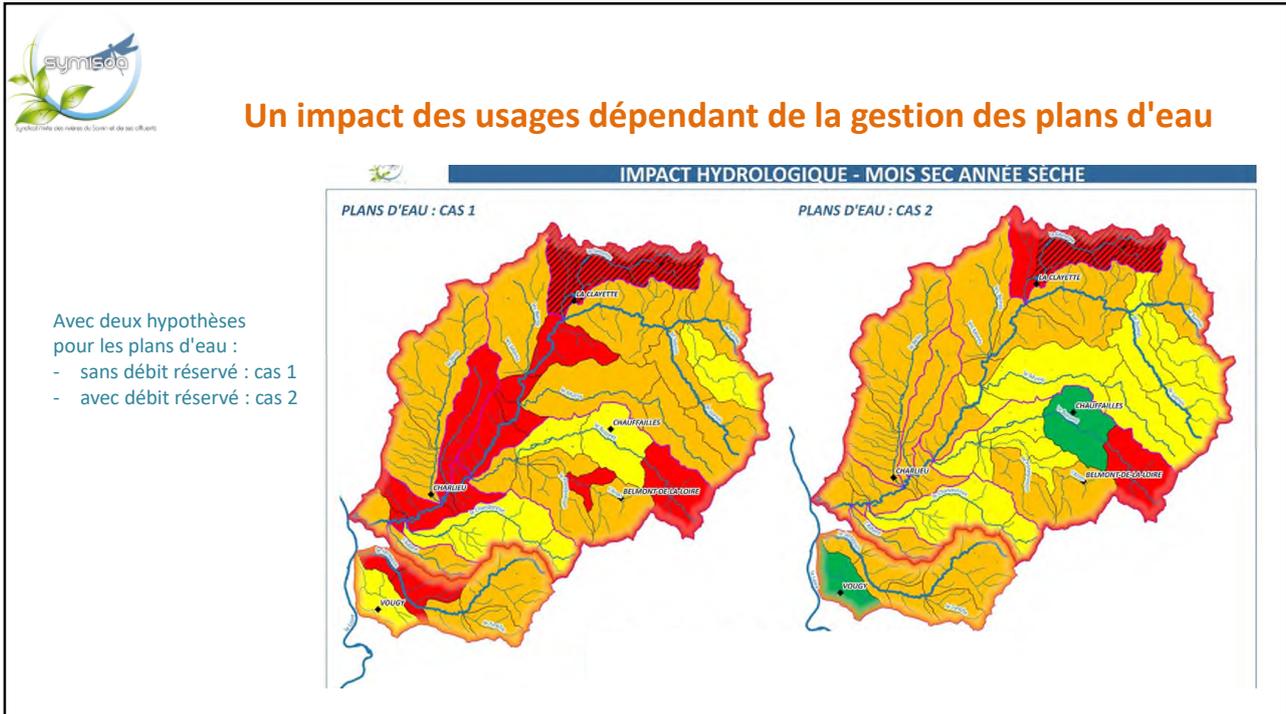


PLANS D'EAU : CAS 2



Avec deux hypothèses pour les plans d'eau :

- sans débit réservé : cas 1
- avec débit réservé : cas 2





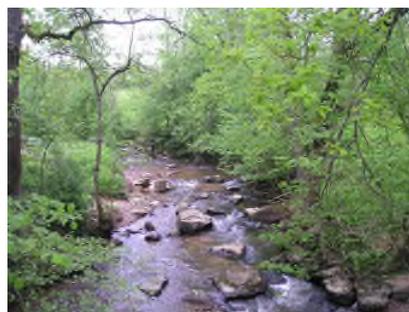
Le bon fonctionnement des cours d'eau, facteur de résilience

- Régulation des écoulements
- Biodiversité
- Approvisionnement en eau
- "Services sociaux" (aménités, loisirs,...)



Des ripisylves importantes pour le fonctionnement cours d'eau

- stabilisation des berges,
- atténuation des inondations,
- amélioration de la qualité de l'eau,
- biodiversité, corridors écologiques ...



Sur le territoire :
plus de 55% des berges
sans ou quasiment sans ripisylve





Les zones humides aussi...

Biodiversité

Epuration

Alimentation
/stockage

Régulation

Usages
Activités

